



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/HUN
26 août 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Résumé

du

Rapport de l'examen approfondi de la communication nationale

de la

HONGRIE

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié sous
la cote FCCC/IDR.1/HUN)

Equipe d'examen :

Mahendra Kumar, Fidji
Serena Adler, Roumanie
Fiona Mullins, secrétariat de l'OCDE
Samir Amous, consultant
Peer Stiansen, secrétariat de la Convention-cadre, Coordonnateur

Egalement disponible sur le World Wide Web (<http://www.unfccc.de>)

Résumé¹

1. La Hongrie a ratifié la Convention le 24 février 1994 et sa communication nationale est parvenue au secrétariat le 22 novembre 1994. Dans le cadre de l'examen approfondi de cette communication, qui s'est déroulé de novembre 1996 à mai 1997, l'équipe d'examen, composée d'experts des Fidji, de la Roumanie et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'est rendue en Hongrie du 25 au 29 novembre 1996. Elle a constaté que la communication remplissait les principales conditions énoncées dans les directives correspondantes. Les informations et éléments supplémentaires fournis à l'équipe d'examen lui ont permis de beaucoup mieux comprendre les conditions propres à la Hongrie tout en apportant des éclaircissements sur le contenu de la communication de ce pays.

2. A la fin des années 80, la Hongrie a entrepris une réforme profonde de ses structures économiques pour passer à l'économie de marché. La production industrielle a sensiblement fléchi. La production agricole a, elle aussi, diminué au cours des 15 dernières années mais ce secteur relativement important représente encore 15 à 20 % du produit intérieur brut (PIB). Il semble cependant que le recul du PIB ait été stoppé au milieu des années 90. Le Gouvernement hongrois applique une politique de privatisation et de déréglementation rapide et de grande ampleur, y compris dans le secteur de l'énergie. L'une des priorités de la Hongrie est d'aligner sa législation sur celle de la Communauté européenne, en prévision d'une possible adhésion dans les années à venir à la CE, et de mettre en place un cadre juridique pour soutenir l'économie de marché. Au moment où l'équipe d'examen s'est rendue en Hongrie, les autorités de ce pays avaient entrepris la tâche difficile consistant à créer des institutions et à les doter des pouvoirs voulus pour qu'elles puissent faire appliquer et respecter les nouvelles lois.

3. Au moment de la visite de l'équipe d'examen, le taux annuel d'inflation atteignait, d'après les estimations, 20-25 % et les taux d'intérêt réels étaient de l'ordre de 6-8 %. Le taux de chômage était supérieur à 10 % et la dette extérieure considérable. Un effort résolu a été fait pour parvenir à facturer les produits énergétiques aux prix du marché et, depuis quelques années, les prix de certains d'entre eux (surtout des produits pétroliers) sont calculés en fonction des prix du marché mondial. Cette politique, ajoutée à la fiscalité, fait que ces prix sont désormais aussi élevés, voire plus élevés que dans certains pays de l'OCDE. Au moment de la visite de l'équipe d'examen, la tarification dans certains secteurs et pour certains produits (notamment l'électricité, le gaz et la chaleur destinés à certaines catégories de consommateurs) n'obéissait pas encore aux seules lois du marché. La production de charbon a chuté de façon spectaculaire mais une partie de cette production doit en principe rester compétitive. Les réserves d'autres combustibles fossiles sont modestes mais, en revanche, certaines sources d'énergie renouvelables, quoique peu utilisées pour l'instant, offrent

¹Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties, le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement hongrois qui n'a fait aucune autre observation.

peut-être davantage de possibilités. L'électricité est fournie pour moitié par les centrales nucléaires. L'efficacité énergétique de la Hongrie serait inférieure de 20 à 30 % à celle des autres pays de l'OCDE.

4. Dans sa communication, la Hongrie a mis l'accent sur la latitude que la Convention (paragraphe 6 de l'article 4) accordait aux Parties en transition sur le plan économique, précisant qu'elle s'en était prévalu pour choisir l'année de référence, les projections disponibles et leur qualité et certaines données d'inventaire. Ce pays a choisi de prendre comme référence aux fins de l'inventaire la moyenne des émissions de gaz à effet de serre au cours de la période 1985-1987 mais il a également présenté les chiffres pour l'année 1990. En mars 1997, les chiffres portant sur la période allant de 1991 à 1994 ont été soumis pour compléter les informations figurant dans la première communication nationale. Au cours de la période de référence, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) auraient atteint 84 millions de tonnes soit, par habitant, un volume d'émissions bien inférieur à la moyenne pour les pays de l'OCDE : 8 tonnes contre 12. La récession et la restructuration économique ont entraîné une forte baisse des émissions de CO₂ (59 millions de tonnes en 1994). La Hongrie qui est résolue à stabiliser ses émissions de CO₂ a également fait état, dans la préface de sa communication, de sa volonté de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre.

5. Se fondant sur les potentiels de réchauffement du globe (PRG) pour 1995 calculés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la Hongrie a établi qu'en 1994, la part du CO₂ dans les émissions s'était élevée à 76 %, celle du méthane à 21 % et celle de l'oxyde nitreux à 3 %, la part peu importante de ce dernier gaz tenant au fait que les engrais artificiels ne sont guère utilisés. Ce pays a également communiqué les chiffres concernant le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils autres que le méthane (COV autres que le méthane), qui ont indirectement des effets de serre, mais n'a fourni aucune information sur les émissions d'hydrocarbures partiellement fluorés, d'hydrocarbures perfluorés et d'hexafluorure de soufre (SF₆); l'équipe d'examen suppose que ces émissions ont été faibles ou nulles en 1990. Les chiffres relatifs aux émissions de CO₂ figurant dans la communication tenaient compte notamment des émissions dues aux combustibles de soute et aux produits de charge. Dans l'ensemble, le manque de données sur les émissions imputables au secteur des déchets pour la période de référence et pour 1990 est apparu comme l'omission la plus importante; en 1994, ce secteur a contribué pour environ 25 % aux émissions de CH₄. Le problème a été abordé franchement dans la communication et, pour l'expliquer, la Hongrie a évoqué le manque de méthodes appropriées, de ressources et de données de base. Les autres documents communiqués à l'occasion de l'examen approfondi ont apporté un complément d'informations sur ces questions et fourni quelques estimations révisées à la suite d'une évaluation plus détaillée effectuée conformément aux directives du GIEC.

6. L'équipe d'examen a noté que la communication donnait un large aperçu des efforts de la Hongrie dans le domaine des économies d'énergie et décrivait aussi les méthodes appliquées aux fins de la gestion des forêts. Les changements climatiques n'ont pas conduit la Hongrie à adopter des politiques et des mesures visant expressément les émissions imputables à l'agriculture, aux déchets et aux processus industriels, mais d'autres politiques et mesures

appliquées par ce pays ont des effets sur ces émissions. Le Programme national pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et les économies d'énergie au titre duquel un plan d'action a été approuvé en décembre 1995 devrait, d'après ce qui a été dit, contribuer à réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme vise surtout à sensibiliser le public, à améliorer l'efficacité énergétique en agissant sur la demande et à assurer une meilleure gestion des transports. Toutefois, son application a été sérieusement compromise par le manque de fonds publics qui se fait d'autant plus sentir que l'inflation est forte et les taux d'intérêt élevés. L'équipe d'examen a relevé l'importance des contributions (ressources financières plus services d'experts) fournies dans le cadre des projets bilatéraux et multilatéraux, en particulier par la Communauté européenne.

7. Les projections pour l'an 2000 présentées dans la communication portaient sur les émissions imputables aux sources d'énergie ainsi qu'aux sources agricoles et aux sources fugaces de méthane. L'équipe d'examen a noté que, si les projections relatives à l'énergie avaient été établies selon une méthode appropriée, les résultats devaient être considérés comme très incertains vu que, du fait de la transition, il n'avait pas été possible de se fonder sur des données antérieures pertinentes pour construire les modèles. En dépit des incertitudes et bien que les émissions de CO₂ aient peut-être commencé à s'accroître à partir de 1995, en 2000, les émissions de CO₂ devraient en principe être sensiblement inférieures au niveau moyen qu'elles avaient atteint au cours de la période 1985-1987 et elles pourraient même rester en deçà du niveau de 1990. L'équipe d'examen a noté en particulier les incertitudes liées à la restructuration et à la déréglementation du secteur de l'énergie. Il était prévu dans la communication que les émissions de méthane provenant de sources agricoles et de sources fugaces diminuent au total d'environ 60 %, en raison surtout du recul des charbonnages. L'équipe d'examen a noté également que la Hongrie s'attendait à une progression des émissions imputables aux déchets si le volume des déchets augmentait en même temps que les revenus, encore que ce phénomène puisse être contrebalancé par la mise en oeuvre de politiques visant à réduire au minimum les déchets et à les traiter. D'après les projections, les émissions d'oxyde nitreux dues à la consommation de combustibles, qui avaient représenté les deux tiers des émissions pendant la période de référence, devaient diminuer, cette diminution pouvant atteindre un tiers; quant aux émissions d'origine agricole, l'équipe d'examen a pu se rendre compte sur place qu'elles n'étaient pas censées augmenter.

8. L'équipe d'examen a constaté que la Hongrie était particulièrement exposée aux changements climatiques affectant l'alimentation en eau. Ce pays n'a pas défini expressément de stratégie globale pour s'adapter à ce phénomène, même si certaines activités, qui en sont encore souvent au stade de la recherche-développement, présentent un grand intérêt à cet égard. Ces questions n'ont pas été traitées dans la communication. La Hongrie a rendu compte des travaux de recherche et d'observation systématique réalisés sur de nombreuses années dans les domaines climatique, météorologique et écologique. Cela dit, les fonds publics destinés à la recherche ont été sensiblement réduits pendant la phase de transition.

9. Nombre d'activités relatives aux changements climatiques - qu'il s'agisse d'évaluations techniques ou de mesures d'atténuation - se sont déroulées dans le cadre de la coopération internationale bilatérale ou

multilatérale. Cette coopération a souvent permis à la Hongrie d'obtenir des fonds et des services d'experts mais les experts hongrois participent, eux aussi, à des projets de coopération exécutés avec d'autres pays en transition ainsi qu'avec les institutions internationales et régionales. L'équipe d'examen a constaté que des procédures avaient été mises en place pour associer les organisations non gouvernementales (ONG) à l'application de la Convention, et qu'un certain nombre d'initiatives avaient été prises en vue de sensibiliser le public au problème des changements climatiques.
